

COMMUNE DE CRUAS

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021**

Ordre du jour :

- 1- Compte Administratif 2020 - Budget Principal
- 2- Compte Administratif 2020 - Budget annexe Assainissement
- 3- Compte de Gestion 2020 – Budget Principal
- 4- Compte de Gestion 2020 – Budget annexe Assainissement
- 5- Affectation des Résultats 2020 – Budget Principal
- 6- Affectation des Résultats – Budget annexe Assainissement
- 7- Fixation des taux d'imposition 2021
- 8- Budget Primitif 2021 – Budget Principal
- 9- Budget Primitif 2021 – Budget annexe Assainissement
- 10- Contribution au Fonds Unique Logement (FUL)
- 11- Convention d'utilisation des équipements sportifs au bénéfice du collège Albert Mercoyrol
- 12- Recrutement d'un vacataire pour formation du policier municipal
- 13- Convention de stérilisation et d'identification des chats errants
- 14- Fixation d'une amende en cas de non ramassage des déjections canines sur le domaine communal

Délibération N° 2021-021-CM

Session : Ordinaire

Membres En Exercice : 23 Présents : 21 Procuration : 2

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. PERRIN Mathieu a donné procuration à M. MADEIRA Antoine
M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-021-CM : Compte Administratif 2020 - Budget Principal

Madame le Maire invite l'Assemblée à examiner le compte administratif 2020 et lui demande de bien vouloir élire Bernard REYNAUD, Président de séance, pour la partie où ce document ainsi que le compte administratif du budget annexe doit être examiné.

Bernard REYNAUD, Président de séance, désigné conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, donne lecture des résultats définitifs de ce compte qui font apparaître un excédent d'investissement de 2 342 111,19 euros et un excédent de fonctionnement de 2 661 686,00 euros.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 147 906,66 euros. Ces restes à réaliser de 2020 sont reportés en 2021 et seront inscrits au Budget Primitif 2021.

Le résultat global de clôture 2020, intègre le résultat reporté de 2019, les restes à réaliser de 2020 ainsi que les résultats du budget du Port de Plaisance, clôturé en 2019.

INVESTISSEMENT

Recettes réalisées en 2020	4 435 873,35 €
Dépenses réalisées en 2020	2 093 762,16 €
Résultat 2020 (1)	2 342 111,19 €
Résultat antérieur 2019 (2)	-2 142 714,53 €
Intégration du Résultat du Budget du Port de Plaisance (3)	39 330,70 €
Résultat de clôture 2020 (1+2+3)	238 727,36 €
Restes à réaliser en Dépenses	147 906,66 €
Restes à réaliser en Recettes	0,00 €
Solde des Restes à Réaliser (4)	-147 906,66 €
Résultat Global de clôture 2020 (1+2+3+4)	90 820,70 €

FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées en 2020	7 576 643,41 €
Dépenses réalisées en 2020	4 914 957,41 €
Résultat 2020 (1)	2 661 686,00 €
Résultat antérieur 2019 (2)	635 277,70 €
Intégration du Résultat du Budget du Port de Plaisance (3)	17 371,82 €
Résultat de clôture 2020 (1+2-3)	3 314 335,52 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Compte Administratif 2020 du Budget Principal

Cette délibération est adoptée :

à l'unanimité des membres votants

Délibération N° 2021-022-CM

Session : Ordinaire

Membres En Exercice : 23 Présents : 21 Procuration : 2

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. PERRIN Mathieu a donné procuration à M. MADEIRA Antoine
M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-022-CM : Compte Administratif 2020 - Budget Assainissement

Monsieur Bernard REYNAUD, Président de séance, désigné conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, donne lecture des résultats définitifs du budget Assainissement, qui font apparaître un excédent de fonctionnement de 29 190,30 euros et un excédent d'investissement de 84 284,13 euros.

Le résultat global de clôture 2020 intègre le résultat reporté de 2019.

FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées en 2020	268 993,04 €
Dépenses réalisées en 2020	239 802,74 €
Résultat 2020 (1)	29 190,30 €
Résultat antérieur 2019 (2)	45 560,24 €
Résultat de clôture 2020 (1+2)	74 750,54€

INVESTISSEMENT

Recettes réalisées en 2020	129 748,00 €
Dépenses réalisées en 2020	45 463,87 €
Résultat 2020 (1)	84 284,13 €
Résultat antérieur 2019 (2)	730 693,40 €
Résultat Cumulé 2020	814 977,53 €
Solde des Restes à Réaliser (3)	0,00 €
Résultat de clôture 2020 (1+2+3)	814 977,53 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Compte Administratif 2020 du Budget Assainissement

Cette délibération est adoptée :

à l'unanimité des membres votants

Délibération N° 2021-023-CM

Session : Ordinaire

Membres En Exercice : 23 Présents : 21 Procuration : 2

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIÉ Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. PERRIN Mathieu a donné procuration à M. MADEIRA Antoine
M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIÉ Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-023-CM : Compte de Gestion 2020 - Budget Principal

Madame le Maire expose :

Madame la Comptable des Finances Publiques a transmis à l'ordonnateur de la commune de Cruas l'ensemble des résultats de clôture du Budget principal pour l'exercice 2020. Les chiffres communiqués correspondent parfaitement à ceux qui figurent dans le compte administratif 2020 du même budget.

Ces résultats se déclinent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

Investissement (Excédent)	2 342 111,19 €
Fonctionnement (Excédent)	2 661 686,00 €

Conformément à l'Article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'arrêter le compte de gestion 2020, ainsi communiqué par le Comptable des Finances Publiques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Compte de gestion 2020 du Budget Principal

Est annexée la fiche d'exécution budgétaire du Compte de Gestion 2020 du Budget Principal.

Cette délibération est adoptée :

à l'unanimité des membres votants

Délibération N° 2021-024-CM

Session : Ordinaire

Membres

En Exercice : 23

Présents : 21

Procuration : 2

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIÉ Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. PERRIN Mathieu a donné procuration à M. MADEIRA Antoine

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIÉ Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-024-CM : Compte de Gestion 2020 - Budget Assainissement

Madame le Maire expose :

Madame la Comptable des Finances Publiques a transmis à l'ordonnateur de la Commune de Cruas l'ensemble des résultats de clôture du Budget Assainissement pour l'exercice 2020. Les chiffres communiqués correspondent parfaitement à ceux qui figurent dans le compte administratif 2020 du même budget.

Ces résultats se déclinent comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Investissement (Excédent)	84 284,13 €
Fonctionnement (Excédent)	29 190,30 €

Conformément à l'Article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'arrêter le compte de gestion 2020, ainsi communiqué par la Comptable des Finances Publiques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Compte de gestion 2020 du Budget Assainissement

Est annexée la fiche d'exécution budgétaire du Compte de Gestion 2020 du Budget Principal.

Cette délibération est adoptée :

à l'unanimité des membres votants

Délibération N° 2021-025-CM

Session : Ordinaire

Membres En Exercice : 23 Présents : 21 Procuration : 2

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. PERRIN Mathieu a donné procuration à M. MADEIRA Antoine
M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-025-CM : Affectation des Résultats 2020 – Budget Principal

Madame le Maire expose :

Les résultats du compte administratif 2020 du budget principal viennent d'être adoptés par le Conseil Municipal.

Conformément à la réglementation en vigueur, le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, y compris les Restes à Réaliser.

Les résultats 2020 des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal sont excédentaires. Une affectation partielle du résultat du fonctionnement à la section d'investissement est proposée. Les reliquats excédentaires des résultats seront reportés à nouveau dans le Budget Primitif 2021.

Les tableaux ci-après récapitulent tous les résultats ainsi que l'affectation proposée :

INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2020	238 727,36 €
Résultat Global de Clôture 2020 (001-Recettes)	238 727,36 €

FONCTIONNEMENT

Résultat de Clôture 2020	3 314 335,52 €
Affectation du résultat (1068-Recette d'Investissement)	2 000 000,00 €
Résultat de Fonctionnement reporté (002 - Recettes)	1 314 335,52 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- REPORTE en recettes d'investissement (au compte 001) l'excédent constaté de 238 727,36 € dans le Budget Primitif 2021.
- REPORTE en recettes de fonctionnement (au compte 002) l'excédent constaté de 1 314 335,52€ dans le Budget Primitif 2021.

Cette délibération est adoptée :

à 18 voix Pour

à 5 voix Contre (Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory).

à 0 Abstention

Délibération N° 2021-026-CM

Session : Ordinaire

Membres

En Exercice : 23

Présents : 21

Procuration : 2

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. PERRIN Mathieu a donné procuration à M. MADEIRA Antoine

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-026-CM : Affectation des Résultats 2020 – Budget Assainissement

Madame le Maire expose :

Les résultats du compte administratif 2020 du budget Assainissement viennent d'être adoptés par le Conseil Municipal.

Conformément à la réglementation en vigueur, le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, y compris les Restes à Réaliser.

Les résultats 2020 des sections de fonctionnement et d'investissement du budget Assainissement sont excédentaires. Ils seront reportés à nouveau dans le Budget Primitif 2021.

Les tableaux ci-après récapitulent tous les résultats ainsi que l'affectation proposée :

INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2020	814 977,53 €
Résultat Global de Clôture 2020 (001-Recettes)	814 977,53 €

FONCTIONNEMENT

Résultat de Clôture 2020	74 750,54 €
Résultat de Fonctionnement reporté (002 - Recettes)	74 750,54 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- REPORTE en recettes d'investissement (au compte 001) l'excédent constaté de 814 977,53 € dans le Budget Primitif Assainissement 2021.
- REPORTE en recettes de fonctionnement (au compte 002) l'excédent constaté de 74 750,54 € dans le Budget Primitif Assainissement 2021.

Cette délibération est adoptée :

à 18 voix Pour

à 5 voix Contre (Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M.

PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory).

à 0 Abstention

Délibération N° 2021-027-CM

Session : Ordinaire

Membres

En Exercice : 23

Présents : 22

Procuration : 1

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, M. PERRIN Mathieu, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-027-CM : Fixation des taux d'imposition 2021

Madame le Maire expose,

En application des dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts et de l'article L. 1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales doivent voter les taux d'imposition directes locales perçues à leur profit avant le 15 avril de chaque année.

La loi de Finances 2021, adoptée le 29 décembre 2020, a entériné la réforme de la taxe d'habitation et le transfert de la part départementale du produit de la taxe du foncier bâti aux communes. L'article 29 précise les modalités de calcul de la nouvelle assiette et du nouveau taux.

Ainsi, la base de la taxe foncière est corrigée par l'application d'un coefficient correcteur. Ce dernier a été fixé par l'administration fiscale à 0,387998. Le taux de taxe foncière appliqué sera égal à la somme du taux de taxe foncière communal et celui départemental.

Pour la Commune de Cruas, le nouveau taux de référence sera égal à : **30,61%**.

Taux COMMUNAL du Foncier Bâti	11,83 %
Taux DEPARTEMENTAL du Foncier Bâti	18,78 %
Nouveau Taux du Foncier Bâti	30,61 %

Le taux de la taxe d'habitation demeure inchangé et s'applique uniquement aux résidences secondaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- VOTE les taux suivants pour les trois taxes de la fiscalité directe, comme suit :

Taux de la taxe d'habitation :	0,016 %
Taux de la taxe sur le foncier bâti	30,61 %.
Taux de la taxe sur le foncier non bâti	0,134 %.

Cette délibération est adoptée :

à l'unanimité des membres votants

Délibération N° 2021-028-CM

Session : Ordinaire

Membres En Exercice : 23 Présents : 22 Procuration : 1

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, M. PERRIN Mathieu, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-028-CM : Budget Primitif 2021 – Budget Principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2311-1 et suivants ;

Vu le projet de budget primitif 2021 du budget principal ;

Madame le Maire présente à l'assemblée le Budget Primitif 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

	Recettes	Dépenses
FONCTIONNEMENT	8 726 300,00 €	8 726 300,00 €
INVESTISSEMENT	5 550 000,00 €	5 550 000,00 €
BUDGET TOTAL	14 276 300,00 €	14 276 300,00 €

Le Budget est voté par chapitre budgétaire. Les tableaux ci-après récapitulent les prévisions budgétaires par chapitre et pour chaque section.

➤ Section de Fonctionnement - Les Recettes :

<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>BUDGET 2021</i>
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 314 335,52
013	Atténuations de charges	60 000,00
70	Produits des services	108 000,00
73	Impôts et taxes	6 789 850,00
74	Dotations, subventions et participations	150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	290 000,00
76	Produits financiers	5,00
77	Produits exceptionnels	559,48
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 550,00
	RECETTES TOTALES	8 726 300,00

➤ Section de Fonctionnement - Les Dépenses :

<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>BUDGET 2021</i>
011	Charges à caractère général	1 903 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 182 500,00
014	Atténuations de produits	431 100,00
65	Autres charges de gestion courante	709 510,00
66	Charges financières	244 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00
68	Dotation aux provisions	200 000,00
022	Dépenses imprévues	245 049,29
023	Virement à la section d'investissement	2 708 940,00
042	Dotations aux amortissements	81 300,71
	DEPENSES TOTALES	8 726 300,00

➤ Section d'Investissement - Les Dépenses :

<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>Reports 2020 sur 2021</i>	<i>BUDGET 2021</i>	<i>BUDGET TOTAL 2021</i>
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	885 000,00	885 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	120 000,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles	144 295,91	2 040 000,00	2 184 295,91
23	Immobilisations en cours	3 610,75	1 826 150,00	1 829 760,75
020	Dépenses imprévues	0,00	256 293,34	297 393,34
040	Opér. d'ordre de transfert entre sections	0,00	4 850,00	13 550,00
041	Opér. D'ordre à l'intérieur de la section	0,00	220 000,00	220 000,00
	DEPENSES TOTALES	147 906,66	5 352 293,34	5 550 000,00

➤ Section d'Investissement - Les Recettes :

<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>BUDGET 2021</i>
001	Excédent d'Investissement reporté	238 727,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	281 031,93
1068	Résultat affecté	2 000 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 708 940,00
040	Opér. d'ordre de transfert entre sections	81 300,71
041	Opér. D'ordre à l'intérieur de la section	220 000,00
	RECETTES TOTALES	5 550 000,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le budget primitif 2021 du Budget Principal tel que présenté en séance et joint en annexe.

Cette délibération est adoptée :

à 18 voix Pour

à 5 voix Contre (Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory).

à 0 Abstention

Délibération N° 2021-029-CM

Session : Ordinaire

Membres

En Exercice : 23

Présents : 22

Procuration : 1

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, M. PERRIN Mathieu, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-029-CM : Budget Primitif 2021 – Budget annexe Assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2311-1 et suivants ;

Vu le projet de budget primitif 2021 du budget Assainissement ;

Madame le Maire présente à l'assemblée le Budget Primitif 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

	Recettes	Dépenses
FONCTIONNEMENT	301 810,00 €	301 810,00 €
INVESTISSEMENT	1 142 500,00 €	1 142 500,00 €
BUDGET TOTAL	1 444 310,00 €	1 444 310,00 €

Le Budget est voté par chapitre budgétaire. Les tableaux ci-après récapitulent les prévisions budgétaires par chapitre et pour chaque section.

➤ **Section de Fonctionnement - Les Recettes :**

Chapitre	Libellé	BUDGET 2021
002	Excédent de fonctionnement reporté	74 750,54€
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	198 259,46€
77	Produits exceptionnels	100,00€
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 700,00€
	RECETTES TOTALES	301 810,00€

➤ **Section de Fonctionnement - Les Dépenses :**

Chapitre	Libellé	BUDGET 2021
011	Charges à caractère général	123 600,00€
014	Atténuations de produits	40 700,00€
65	Autres charges de gestion courante	1 507,53€
67	Charges exceptionnelles	4 000,00€
022	Dépenses imprévues	7 480,00€
042	Dotations aux amortissements	124 522,47€
	DEPENSES TOTALES	301 810,00€

➤ **Section d'Investissement - Les Dépenses :**

<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>BUDGET 2021</i>
20	Etudes	40 000,00€
21	Immobilisations corporelles	673 800,00€
23	Immobilisations en cours	200 000,00€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 700,00€
041	Opérat.d'ordre à l'intérieur de la section	200 000,00€
	DEPENSES TOTALES	1 142 500,00€

➤ **Section d'Investissement - Les Recettes :**

<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>BUDGET 2021</i>
001	Excédent d'Investissement reporté	814 977,53€
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	124 522,47€
041	Opérat.d'ordre à l'intérieur de la section	200 000,00€
	RECETTES TOTALES	1 142 500,00€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le budget primitif 2021 du Budget Assainissement tel que présenté en séance et joint en annexe.

Cette délibération est adoptée :

à 18 voix Pour

à 5 voix Contre (Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M.

PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory).

à 0 Abstention

Délibération N° 2021-030-CM

Session : Ordinaire

Membres

En Exercice : 23

Présents : 22

Procuration : 1

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, M. PERRIN Mathieu, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-030-CM : Contribution au Fonds Unique Logement (FUL)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le dispositif de Fonds Unique Logement (FUL) qui a pour objet principal de permettre l'accès et le maintien dans le logement des personnes des difficultés.

En complément de la contribution financière versée au FUL par la Communauté de communes au titre de la compétence Logement, le Département propose à la Commune de participer financièrement à l'exercice 2021 du Fonds, au titre de sa compétence d'action sociale, à hauteur de 0,40 € par habitant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- ACCEPTE de participer au Fonds Unique de Logement,
- DIT que la somme versée pour l'année 2021 sera de 3.079 habitants (Population légale millésimée 2018 par l'INSEE) X 0,40 € = 1.231,60 €
- CHARGE Madame le Maire des démarches nécessaires à la mise en œuvre correspondante.

Cette délibération est adoptée :

à l'unanimité des membres votants

Délibération N° 2021-031-CM

Session : Ordinaire

Membres En Exercice : 23 Présents : 22 Procuration : 1

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, M. PERRIN Mathieu, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-031-CM : Convention d'utilisation des équipements sportifs au bénéfice du collège Albert Mercoyrol

Madame le Maire rappelle que le Département assure l'acquisition, la maintenance des infrastructures et des équipements nécessaires à l'enseignement au sein des collèges (article L213-2 du code de

l'éducation). Dans ce cadre, il a obligation de s'assurer que ces établissements disposent de tous les équipements sportifs nécessaires pour répondre aux exigences des programmes d'EPS.

Madame le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal, le projet de convention tripartite à intervenir entre le Département de l'Ardèche d'une part et la ville de Cruas et le collège Albert Mercoyrol situé sur la commune, pour la mise à disposition des équipements sportifs suivants :

- Gymnase municipal (rue Fessy)
- Stade de Foot
- Plateau (rue Fessy)
- Salle de Lutte, annexe du Gymnase
- Salle du mille Club (tennis de table, STEP, danse)

Cette convention a pour but de définir les engagements, droits et obligations de chacune des parties dans le cadre de la mise à disposition de ces équipements ; elle prendra effet à la date de signature des trois parties pour une période de cinq ans, prolongeable un an.

Madame le Maire précise que le Département de l'Ardèche verse au propriétaire une participation financière correspondant au produit des heures d'utilisation des équipements sportifs pendant les heures de cours durant les périodes de l'année scolaire et du tarif horaire fixé par délibération de l'Assemblée départementale annexée à la convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la convention tripartite à intervenir entre Département de l'Ardèche d'une part et la ville de Cruas et le collège Albert Mercoyrol pour la mise à disposition d'équipements sportifs, pour une durée de cinq ans, prolongeable un an à compter de la date de signature, dont un exemplaire est annexée à a présente délibération.
- CHARGE Madame le Maire de signer ladite convention

Cette délibération est adoptée :

à l'unanimité des membres votants

Délibération N° 2021-032-CM

Session : Ordinaire

Membres En Exercice : 23 Présents : 22 Procuration : 1

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, M. PERRIN Mathieu, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIÉ Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIÉ Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-032-CM : Recrutement d'un vacataire pour formation du policier municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires sous réserve que les trois conditions suivantes soient réunies :

- recrutement pour exécuter un acte déterminé,
- recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de l'établissement public,
- rémunération attachée à l'acte.

Madame le maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- De recruter un vacataire pour assurer une séance de trois heures de formation d'entraînement aux bâtons de police et au générateur aérosol incapacitant ou lacrymogène du policier municipal
- De rémunérer cette vacation sur la base d'un forfait brut de 180 € pour la séance
- De prendre en charge les frais de déplacement conformément à la réglementation en vigueur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la proposition de Madame le Maire, comme énoncé ci-dessus
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- DONNE tout pouvoir à Madame le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

Cette délibération est adoptée :

à l'unanimité des membres votants

Délibération N° 2021-033-CM

Session : Ordinaire

Membres En Exercice : 23 Présents : 22 Procuration : 1

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, M. PERRIN Mathieu, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-033-CM : Convention de stérilisation et d'identification des chats errants

Il est rappelé que les fourrières pour animaux constituent pour les collectivités territoriales une obligation légale.

Chaque année, des chats "errants" sont capturés et pris en charge sur l'ensemble du territoire communal.

C'est pourquoi, la commune a décidé pour lutter contre cette prolifération et assurer une régulation des chats errants, de mettre en place un dispositif complémentaire, déjà expérimenté et qui a fait ses preuves, par le biais d'une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

Cette convention détermine les obligations de chacune des parties intervenant dans les campagnes de stérilisation des chats errants sans propriétaire ou sans « détenteur » vivant sur le domaine public de la ville de Cruas, et notamment :

- L'expression des besoins de la ville de Cruas conformément au questionnaire 2021 annexé à la présente convention (estimation de soixante chats pour 2021)
- Les modalités de prise en charge des frais de stérilisations et d'identification par la Fondation 30 Millions d'Amis et la ville de Cruas (à hauteur de 50% chacune)

La ville de Cruas s'engage donc à verser à la Fondation 30 Millions d'Amis, sa participation financière annuelle de 50% avant toute opération de capture. Au titre de 2021, pour la capture de soixante chats, le montant à la charge de la ville de Cruas s'élève à la somme de 2.100€, versée à l'avance, en une seule fois à compter de la signature de la convention, sans appel de la Fondation 30 Millions d'Amis.

Cette convention prendra effet au jour de sa signature pour se terminer le 31 décembre 2021.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code rural et de la pêche maritime ;

Le conseil municipal, après en délibéré :

- APPROUVE la convention à passer avec la Fondation 30 Millions d'Amis - 40 cours Albert 1^{er}- 75008 PARIS, dont le projet est joint à la présente délibération ;
- PRECISE que ladite convention prendra effet au jour de sa signature et ce jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- ACCEPTE de verser la participation financière, à hauteur de 50%, des actes de stérilisation et d'identification avant toute opération de capture pour 60 chats, s'élevant à 2100€ ;
- AUTORISE Madame le maire à la signer, ainsi que tous les actes de gestion en découlant ;
- DIT que la dépense en résultant sera inscrite au budget de l'exercice correspondant

Cette délibération est adoptée :

à l'unanimité des membres votants

Délibération N° 2021-034-CM

Session : Ordinaire

Membres En Exercice : 23 Présents : 22 Procuration : 1

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, M. PERRIN Mathieu, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M.

ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-034-CM : Fixation d'une amende en cas de non ramassage des déjections canines sur le domaine communal

Madame le Maire

- rappelle que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

- propose qu'en cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction constatée soit sanctionnée d'une contravention de 1ère classe soit 35 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la proposition de Madame le Maire, telle qu'exposée ci-dessus
- CHARGE Madame le Maire de faire appliquer la présente délibération

Cette délibération est adoptée :

à 18 voix Pour

à 0 voix Contre

à 5 Abstentions (Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M.

PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory).

Délibération N° 2021-035-CM

Session : Ordinaire

Membres En Exercice : 23 Présents : 22 Procuration : 1

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril, dans la Salle de Fêtes de la commune de Cruas, le Conseil Municipal, sur convocation faite le sept avril deux mille vingt et un, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rachel COTTA, Maire.

Présents :

Mme COTTA Rachel, M. REYNAUD Bernard, Mme MASSELLO Elodie, M. GALVÉ Serge, Mme PLANCHON Joëlle, M. PERRIN Mathieu, Mme DE VAULX Emily, M. MADEIRA Antonio, Mme COLOGNAC Régine, M. ROUBY François, M. BARROT Lionel, M. FERROUSSIER Franck, Mme BONNEFOI Natacha, Mme KWIATKOWSKI Stéphanie M. GUERBAS Nasser, Mme QUINTEIRO Sandrine, Mme HAOND Claudette, M. MORELLI Pierre, M. TOUATI Philippe, M. PEILA Jean-Marc, Mme ALES Mallory, Mme HAGET-PUAUX Mylène.

Absents avec procuration :

M. JARNIAS Dominique a donné procuration à M. FERROUSSIER Franck

Absent (excusé) : 0

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOI Natacha

2021-035-CM : Bilan des délégations du Maire du 01/01/2021 au 31/03/2021

Madame le Maire informe des décisions prises en vertu de la délibération du 23 mai 2020 par laquelle le conseil municipal l'a chargée, pour la durée de son mandat, de prendre certaines décisions prévues à l'article précité du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir :

- **Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services ; ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,**

Décision du 15/02/2021

Vu la délibération du 16/10/2018 approuvant l'Avenant n°1 à la Convention de mandat entre la Commune de Cruas et le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (S.D.E.A) pour l'aménagement du Pôle commercial et médical :

↳ Approbation du devis de l'Entreprise REBOULET pour un montant de 3 145€ HT pour la reprise de la gouttière

↳ Approbation du devis de l'entreprise PIOVESAN pour un montant 980€ HT pour la reprise du plafond

↳ Approbation du devis de l'entreprise ASE pour un montant de 158,36€ HT pour le changement d'une applique

Décision du 04/03/2021

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 octobre 2018 approuvant l'avenant N°1 à la convention de mandat entre la commune de Cruas et le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (S.D.E.A.) pour l'aménagement du pôle commercial et médical ;

↳ Attribution du marché 446-47 à l'entreprise VAREILLE (ALBOUSSIERE), pour un montant de 13 218 € HT.

↳ Approbation de l'avenant N°2 du marché 446-TRX-22 lot 5 à l'entreprise ESCHARAVIL d'un montant après avenant de 104 038€ HT (soit une augmentation de 2 071€ HT), les prestations d'occultation et l'option « radar de protection » n'étant pas retenues

↳ Approbation de l'avenant N°3 au marché 446TRX22 lot 8 de l'entreprise PIOVESAN pour un montant après avenant de 111 325,50€ HT (soit une augmentation de 6 648€ HT), la prestation de dépose/repose de faux plafond acoustique n'étant pas retenue,

↳ Approbation de l'avenant N°2 au marché à 446TRX22 lot 9 l'entreprise CHOLVY pour un montant après avenant de 58 109,77€ HT (soit une augmentation de 5 368,7€ HT), la prestation de reprise du sol et plinthe au niveau de la chambre froide n'étant pas retenue,

↳ Approbation de l'avenant N°1 au marché 446TRX22 lot 10 de l'entreprise PIOVESAN pour un montant après avenant de 40 983€ HT (soit une augmentation de 5 404€ HT),

↳ Approbation d'un avenant N°2 au marché 446TRX22 lot 12 à l'entreprise ASE pour un montant après avenant de 65 060,42€ HT (soit une augmentation de 6 564,22€ HT), incluant les FTM10 et FTM13

Décision du 08/03/2021

Vu la délibération 2020-61 du 14/12/2020 approuvant la convention de mandat entre la Commune de Cruas et le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (S.D.E.A) pour la requalification de la rue des Hirondelles

↳ Attribution du marché 488-MOE01 à l'entreprise NALDÉO pour un montant de 16 005 € HT

Le Conseil Municipal,

Considérant la délibération du 23 mai 2020, par laquelle le Conseil municipal a délégué certaines de ses attributions à Madame le Maire ;

Considérant qu'en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée délibérante doit être tenue informée des décisions prises découlant des délégations données, au moins une fois par trimestre ;

- DONNE acte de cette communication à Madame le Maire

Liste des délibérations prises au cours de la séance

2021-021-CM	Compte Administratif 2020 - Budget Principal
2021-022-CM	Compte Administratif 2020 - Budget annexe Assainissement
2021-023-CM	Compte de Gestion 2020 – Budget Principal
2021-024-CM	Compte de Gestion 2020 – Budget annexe Assainissement
2021-025-CM	Affectation des Résultats 2020 – Budget Principal
2021-026-CM	Affectation des Résultats – Budget annexe Assainissement
2021-027-CM	Fixation des taux d'imposition 2021
2021-028-CM	Budget Primitif 2021 – Budget Principal
2021-029-CM	Budget Primitif 2021 – Budget annexe Assainissement
2021-030-CM	Contribution au Fonds Unique Logement (FUL)
2021-031-CM	Convention d'utilisation des équipements sportifs au bénéfice du collège Albert Mercoyrol
2021-032-CM	Recrutement d'un vacataire pour formation du policier municipal
2021-033-CM	Convention de stérilisation et d'identification des chats errants
2021-034-CM	Fixation d'une amende en cas de non ramassage des déjections canines sur le domaine communal
2021-035-CM	Bilan des délégations du Maire du 01/01/2021 au 31/03/2021

M. ALES,

L. BARROT,

N. BONNEFOI,

R. COGNAC,

R. COTTA,

E. DE VAULX,

F. FERROUSSIER,

S. GALVÉ,

N. GUERBAS,

M. HAGET-PUAUX

C. HAOND,

D. JARNIAS,
Procuration à
F. FERROUSSIER

S. KWIATKOWSKI,

A. MADEIRA,

E. MASSELLO,

P. MORELLI,

J-M. PEILA,

M. PERRIN,

J. PLANCHON,

S. QUINTEIRO,

B. REYNAUD,

F.ROUBY

P. TOUATI.